



N°11 – 10/8/2026



NEWSLETTER UNSA CH ROUFFACH

**Venez découvrir notre dernière Newsletter !
La meilleure solution pour avoir accès aux bonnes infos.**

AU PROGRAMME :



« ACTUS » CH ROUFFACH :

➔ **Compte-rendu de la réunion mensuelle Syndicats/Direction du 4/8/2026,**

+ UNSA CH Rouffach :



Au plus proche de vos conditions de travail
et de vos métiers :

DECLARATIONS D'ACCIDENTS DU TRAVAIL

RISQUES PROFESSIONNELS :



JULIE ET THOMAS ASSURENT LE SUIVI :

Pour apporter des solutions à vos difficultés du quotidien !



« ACTUS » CH ROUFFACH :

Compte-rendu de la réunion mensuelle

Syndicats/Direction du 4/8/2026

INDEMNISATION DES REMPLACEMENTS

A L'EHPAD DE SOULTZMATT :

Nous avons été interpellés par des professionnels du CH Rouffach qui ont été sollicités **pour assurer des remplacements à l'EHPAD de Soultzmatt hors missions HUBLO.**

Ils ont précisé qu'ils ne bénéficiaient plus d'une valorisation en paiement en heures supplémentaires pour ces remplacements.

Nous avons adressé un mail à la Direction le 26 juin.

Il nous paraît important de valoriser l'engagement des collègues dans les efforts de remplacements.

Voici la réponse de la Direction lors de cette réunion mensuelle :

A partir du 1^{er} juillet :

Tous les remplacements effectués à l'EHPAD de Soultzmatt (Hors missions HUBLO) **seront indemnisés en « remplacement inopiné »**

et ceci sans application d'un délai :

Vous pourrez choisir entre une récupération supplémentaire ou le paiement en heures supplémentaires.

Pour des précisions appelez-nous !

ACCIDENT DU TRAVAIL /

MALADIE PROFESSIONNELLE :

Procédure d'avance des frais /remboursement des soins.

Nous avons interpellé le DRH à différentes reprises afin de clarifier la procédure au CH Rouffach.

Voici la réponse de la Direction :

La DRH a sollicité un prestataire extérieur qui s'occupera de gérer ces démarches administratives. Les professionnels concernés du CH Rouffach pourront effectuer leurs démarches par le biais d'une plateforme concernant l'avance des frais ou le remboursement des soins.

Accès prévisionnel à cette plateforme :
Septembre/Octobre 2026.

PROBLEMATIQUE DES AVANCES DES FRAIS DANS LE CADRE DE L'EXERCICE PROFESSIONNEL :

Nous avons adressé un mail à la Direction concernant cette problématique. Un groupe de travail a été initié en 2025 afin d'améliorer la procédure pour assurer les remboursements des frais avancés par les professionnels.

Voici la réponse de la Direction :

La Direction des ressources humaines nous adressera l'état d'avancement des discussions et des propositions du groupe de travail.

SECURITE DES PROFESSIONNELS EN EXTRA-HOSPITALIER :

Nous avons adressé un mail à la Direction le 4/8/2026 afin que celle-ci nous :

- Présente l'état d'avancement des actions qu'elle va mettre en place afin d'assurer la sécurité des personnels dans l'exercice de leurs fonctions en extra-hospitalier, notamment au CTJ de Guebwiller.
- Adresse les différents résultats des audits / Formations qui ont été déjà effectués et le rétroplanning des différents audits que vous allez réaliser.
- Communique les dates des réunions spécifiques qu'avait annoncé M. Geoffroy concernant le suivi de ces audits.

Voici la réponse de la Direction :

Des formations sont prévues dans différentes structures (Septembre/Octobre 2026) et les derniers audits seront effectués.

PROJETS DE RECONNAISSANCE DE L'EXPERIENCE (VAE) AU CH ROUFFACH :

Nous avons interpellé la Direction à différentes reprises afin de clarifier la procédure au CH Rouffach.

Voici la réponse de la Direction : La Direction va élaborer une procédure (En cours).

LES PASSAGES EN CLASSE SUPERIEURE (2026) :

Les textes réglementaires ont été publiés et le CH Rouffach a réceptionné les accords de l'ARS concernant les postes supplémentaires à la computation départementale.

Voici la réponse de la Direction :

La DRH adressera les tableaux d'avancement pour 2026 prochainement et nous transmettra la date de la réunion de discussions concernant ces avancements.

APPEL A PROJET ANFH (FINANCEMENT DE FORMATIONS - ENVELOPPE 10 000 €) :

Voici la réponse de la Direction :

La Direction souhaite proposer une formation innovante spécifique au médico-social concernant l'autisme pour les professionnels de la MAS.

Le syndicat UNSA a aussi suggéré une formation par rapport à la gestion de la violence et de l'agressivité des enfants accueils en pédopsychiatrie.

ADAPTATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL CONCERNANT LA CANICULE-CHALEURS INTENSES :

En effet, nous avons été interpellés par des professionnels car aucune adaptation des conditions de travail n'ont été prévues concernant des nouvelles hausses de températures actuelles.

Nous avons demandé que la Direction apporte des précisions quant aux mesures d'adaptation à la chaleur et à leur mise en oeuvre par l'encadrement. A ce jour un flottement demeure et les professionnels continuent à souffrir de la chaleur.

Voici la réponse de la Direction:

La DRH a évoqué un seuil de déclenchement à 30° recommandé par l'INRS (institut national de recherche et de sécurité). Nous attendons les précisions.

UAT POLE 8/9 -24/0 :

Présence de moisissures importantes dans les salles de l'UAT.

Voici la réponse de la Direction :

Des prélèvements ont été effectués en 2025. Il n'y aurait aucun risque pour les professionnels et les patients.

Un prélèvement sera réalisé annuellement.

AUDIT : APPELS TELEPHONIQUES RECEPTIONNES PAR LES SECRETARIATS (PICS D'APPELS) :

Nous avons demandé la présentation des résultats de l'audit et quelles suites la Direction allait donner.

En effet, l'objectif serait de proposer des solutions afin de limiter les interruptions de tâches pour les secrétaires issues de la permanence téléphonique.

Voici la réponse de la Direction :

La Direction des ressources humaines nous adressera des réponses.

CMP SINNE ET ISLY (MULHOUSE) :

Le temps des travaux les 2 CMP ont été rassemblés sur la structure de la Sinne. Cette situation génère des difficultés : Augmentation de la charge de travail, espaces insuffisants...) ?

La Direction avait proposé d'effectuer un audit sur les risques-psycho-sociaux / Conditions de travail concernant cette situation de travail afin d'apporter des solutions.

Nous avons demandé la présentation des résultats de l'audit et quelles suites la Direction allait donner.

Voici la réponse de la Direction :

La Direction des ressources humaines nous adressera des réponses.